

PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGES

TISSER SON TERRITOIRE

Colloque annuel

Gatineau | Jeudi 15 octobre 2026

Introduction

Chaque année depuis maintenant 16 ans, Action patrimoine organise des colloques qui réunissent des élu(e)s, des professionnel(le)s et des acteur(rice)s du milieu provenant de partout au Québec.

Cette année, le colloque se tiendra le jeudi 15 octobre 2026, à la Maison du Citoyen de Gatineau, sous le thème *Patrimoine bâti et paysages, tisser son territoire*. Ce colloque invite à réfléchir à la relation entre l'aménagement du territoire et la mise en valeur de notre patrimoine bâti et de nos paysages culturels. Il encourage la recherche de solutions et l'élaboration d'une vision d'ensemble pérenne pour un développement responsable de nos territoires, en harmonie avec leur histoire.

Pour l'occasion, nous aborderons les thèmes suivants :

- Territoire, une vision commune
- Habiter son territoire
- Territoire en action
- Projets rassembleurs

En attendant de vous accueillir le 15 octobre à la Maison du Citoyen, nous vous proposons de découvrir les intervenant(e)s et le sujet de leur présentation !

Martin Lapointe, directeur du service de l'aménagement du territoire à la MRC de L'Assomption et président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec

Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, monsieur Lapointe est titulaire d'une maîtrise en urbanisme et d'un baccalauréat spécialisé en géographie environnementale de l'Université de Montréal. Il est à l'emploi de la MRC de L'Assomption depuis 2009 et assure la direction du service de l'aménagement du territoire. Il préside, depuis avril 2022, l'Association des aménagistes régionaux du Québec, le regroupement des professionnels en aménagement du territoire qui œuvrent principalement au sein des MRC. Pour relever les nombreux défis environnementaux, sociaux et économiques qui se dressent devant nous, M. Lapointe a une profonde conviction du rôle et de l'importance de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale.

Le réflexe patrimonial : De l'obligation légale au projet de territoire

Le patrimoine et le paysage ne sont plus des objets figés que l'on doit « mettre sous cloche », mais constituent le véritable ADN de l'attractivité de nos régions. Trop souvent perçu comme une contrainte réglementaire, le patrimoine est pourtant un levier stratégique pour un aménagement durable et une identité territoriale forte.

Cette conférence propose de transformer notre regard sur le territoire habité. Dans un premier temps, nous décortiquerons le « coffre à outils » législatif québécois (LPC et LAU) pour comprendre comment les municipalités peuvent s'approprier leurs nouveaux pouvoirs de protection et d'intervention. Nous explorerons ensuite une approche systémique du paysage, où la topographie, la trame agraire et la mémoire des lieux s'intègrent aux impératifs modernes de résilience territoriale.

À travers l'analogie du territoire comme « palimpseste » — ce parchemin où chaque époque écrit son histoire sans effacer la précédente — nous verrons comment passer d'une gestion de sauvegarde réactive à une planification proactive. L'objectif : démontrer que la mise en valeur de nos ressources patrimoniales est l'acte fondateur d'un milieu de vie cohérent, résilient et porteur de sens pour les générations futures.

Marie-Dina Salvione, chargée de projet sénior, Institut du Nouveau Monde

La pratique de Marie-Dina Salvione allie patrimoine et participation citoyenne. Chargée de projet sénior à l'INM depuis 2017, elle pilote autant des mandats en participation publique qu'en éducation à la citoyenneté sur une diversité de thématiques, pour des publics variés. Designer de formation et détentricer d'un doctorat de l'EPFL (2013), Marie-Dina possède une expertise académique de plus de vingt ans en patrimoine bâti moderne. Elle enseigne à titre de chargée de cours en patrimoine à l'UQAM (2008 à 2024) et à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal (depuis 2025). Elle a récemment publié l'album jeunesse *La Ville nous parle*. Petite

initiation au patrimoine, destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Activement impliquée dans le milieu du patrimoine, Marie-Dina est entre autres membre du Conseil du patrimoine de Montréal depuis 2025. À l'échelle locale et internationale, l'ensemble de ses réalisations témoignent de sa polyvalence, de ses aptitudes en recherche et en communication.

L'intelligence collective au service du bien commun

Le patrimoine est une richesse éminemment collective. À ce jour, nous connaissons plusieurs exemples où la participation citoyenne a contribué à sa sauvegarde : médiation et implication pour la connaissance et la mise en valeur de lieux remarquables, mais méconnus, mobilisation et consultations publiques pour la conservation d'édifices vacants ou menacés de démolition.

La thématique de ce colloque aborde le patrimoine à l'échelle du territoire et des paysages. Cela nous rappelle que les collectivités sont expertes de leur milieu de vie et des entités incontournables pour connaître et comprendre le territoire, ses enjeux et ses richesses. Notre conférence saisit cette opportunité pour aborder l'intelligence collective liée à la fois au territoire et au patrimoine. Elle souhaite élargir la compréhension de la participation citoyenne et la promouvoir comme un outil pertinent au-delà des lieux communs de la consultation publique pour connaître et comprendre le territoire.

Reconnue comme un levier démocratique important, la participation citoyenne déploie un arsenal d'outils pour mobiliser les collectivités, refléter leurs aspirations communes et guider la prise de décision notamment pour le bénéfice du patrimoine et de la vie démocratique.

Flavie Vaudry, agente de développement en patrimoine immobilier, MRC d'Argenteuil

Flavie Vaudry est agente de développement en patrimoine immobilier à la MRC d'Argenteuil depuis mai 2022. Elle s'occupe de la mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier, en plus d'aider collègues, citoyens et municipalités dans le cadre de différents dossiers en lien avec le patrimoine. Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en histoire de l'UQAM, elle a aussi fait partie de l'équipe de recherche de l'architecte Phyllis Lambert dans le cadre de la conception du contenu de l'exposition *Pierres grises : des outils pour comprendre la ville*, présentée au Centre canadien d'architecture de Montréal en 2017 et 2018.

Josée Lapointe, conseillère en aménagement du territoire, MRC d'Argenteuil

Josée Lapointe est urbaniste et conseillère en aménagement du territoire à la MRC d'Argenteuil depuis septembre 2016. Elle contribue activement à l'analyse et à la mise en œuvre des outils de planification territoriale, tout en participant à la révision du schéma d'aménagement et de développement. Elle collabore également à divers projets de planification et d'encadrement réglementaire en partenariat avec les municipalités locales, afin de soutenir la mise en valeur et la

protection du territoire, notamment en matière de patrimoine. Diplômée en urbanisme de l'Université de Montréal, elle cumule plus de quinze années d'expérience, dont dix au sein de la MRC d'Argenteuil, où elle met son expertise au service d'un développement cohérent, durable et ancré dans les réalités locales.

Cartographie d'un inventaire — quand culture et aménagement font équipe

Un inventaire du patrimoine immobilier constitue une ressource essentielle pour quiconque s'intéresse au bâti ancien québécois. Les renseignements qu'il contient alimentent couramment une multitude de projets culturels visant à rejoindre un large public. Au-delà de cette utilité indéniable, un inventaire a aussi le potentiel de devenir un véritable outil stratégique pour mieux comprendre et gérer le territoire. Comment alors s'assurer que l'inventaire produit deviendra un allié de taille pour la MRC et ses municipalités constituantes, tant pour la révision du schéma que pour la mise à jour d'outils réglementaires, dont les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ? C'est dans cette optique que la MRC d'Argenteuil a choisi de réfléchir son nouvel inventaire du patrimoine, réalisé à partir de la méthodologie développée par le MCC, en anticipant dès le départ une utilisation axée sur l'aménagement du territoire.

Marie-Eve Beaudette, architecte, ERA Architectes

Marie-Eve Beaudette est architecte en conservation chez ERA Architectes. Forte d'une formation interdisciplinaire alliant design d'intérieur, architecture et patrimoine, elle développe des projets réconciliant la sensibilité patrimoniale aux enjeux contemporains. Son approche est notamment guidée par l'apport de l'expérience sensorielle dans le renouvellement de la mémoire collective, qu'elle voit comme un levier à la réactivation des lieux patrimoniaux.

Son parcours académique et professionnel l'a menée à explorer diverses approches de conservation, enrichissant ainsi sa lecture des contextes bâtis et culturels. Au sein d'ERA Architectes, elle mobilise cette vision élargie pour contribuer, avec ses collègues, à l'évolution des pratiques et à une redéfinition du paysage culturel.

Dialogue de mémoires : transformation de l'ancien monastère des Servantes-de-Jésus-Marie (Gatineau)

Réconcilier les besoins contemporains avec la mise en valeur de la mémoire des lieux est un défi de taille auquel se confrontent tous projets de requalification patrimoniale. Plutôt que d'envisager le patrimoine comme une contrainte, pour nous, il est un levier d'un projet de redéveloppement exemplaire.

Notre approche renverse la logique habituelle : plutôt que de chercher à adapter le cadre bâti à un usage, nous analysons les caractéristiques intrinsèques de ce dernier pour révéler les opportunités

de requalification. Les manières de transformer le site deviennent alors porteurs de mémoire, tout en visant à renforcer l'appropriation des lieux par la collectivité, à le réactiver et à assurer la viabilité économique du site à long terme.

Les gestes conceptuels appuyant la transformation du cadre bâti, paysager et urbain sont ensuite guidés par une approche sensible et expérientielle. Nous visons un dialogue des mémoires passées, présentes et futures où un visiteur introspectif peut s'imaginer l'occupation d'autrefois parallèlement à la réalité qui se dessine sous ses yeux. Ainsi, les souvenirs subsistent, et se superposent ; l'histoire persiste et se régénère ; les lieux demeurent et se transforment.

Le projet de transformation de l'ancien monastère des Servantes-de-Jésus-Marie (Gatineau) et les divers autres cas présentés deviennent des exemples de cette vision élargie du patrimoine.

Christophe Rivet, directeur, consultant principal, Cultural Spaces — Espaces culture

Christophe Rivet est motivé par l'idée d'un changement significatif, de relever les défis d'aujourd'hui en s'appuyant sur les atouts existants et en proposant de nouvelles façons d'aborder les problèmes. Il n'aime pas le gaspillage, adore améliorer les choses et croit au pouvoir de la diversité.

Il est également titulaire d'un doctorat en archéologie, d'une maîtrise en aménagement du territoire et en patrimoine, et d'une licence en anthropologie. Il a fait carrière pendant 15 ans à Parcs Canada et à Environnement Canada et en a adoré chaque minute. 25 ans de participation à des activités patrimoniales internationales et des décennies de travail politique ont façonné son point de vue sur les changements pragmatiques et fondés sur des principes.

Préserver l'identité paysagère du lieu dans un territoire en transformation : le cas de l'agglomération de Québec

L'agglomération de Québec connaît depuis plusieurs décennies des transformations importantes liées à la densification, à l'étalement urbain et à la pression exercée sur les milieux naturels et patrimoniaux. Dans ce contexte, Cultural Spaces — Espaces culture a complété une première démarche d'envergure de caractérisation des paysages afin de mieux comprendre les composantes naturelles, culturelles et identitaires qui structurent le territoire et orienter son évolution de manière durable.

Cette présentation abordera la manière dont l'analyse paysagère peut accompagner les outils de gestion territoriale, au-delà du simple inventaire. Elle présentera la méthodologie développée pour identifier les unités de paysage, documenter les valeurs associées aux milieux et révéler les tensions entre préservation et développement. L'étude met notamment en lumière les effets des

transformations contemporaines sur les noyaux villageois, les paysages agricoles, les milieux riverains et les secteurs urbains historiques.

À travers le cas de l'agglomération de Québec, la présentation proposera une réflexion sur le rôle des paysages dans les outils de planification et sur l'inclusion intégrée des dimensions naturelles, culturelles et identitaires aux décisions d'aménagement. Elle montrera comment la caractérisation des paysages peut soutenir une vision collective du territoire et contribuer à préserver ce qui fonde l'identité des milieux de vie.

Lise Walczak, conseillère aux affaires publiques et gouvernementales, Ordre des urbanistes du Québec

Lise Walczak est en congé de maternité de ses fonctions de conseillère aux affaires publiques et gouvernementales à l'Ordre des urbanistes du Québec. Doctorante à l'Université de Montréal sous la direction de Gérard Beaudet, elle achève une recherche sur les enjeux de la patrimonialisation du bungalow québécois dans la région métropolitaine de Montréal.

Elle est également membre du comité de la relève d'Héritage Montréal depuis plusieurs années, où elle contribue à diverses initiatives de sensibilisation et de valorisation du patrimoine montréalais auprès des étudiants et jeunes professionnels.

Patrimoine et aménagement du territoire : vers une meilleure intégration dans les politiques publiques québécoises ?

Cette conférence propose une réflexion sur la place du patrimoine dans les politiques d'aménagement du territoire. Elle invite à faire le point sur les avancées réalisées et les défis à venir depuis l'adoption de la première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) en 2022 et la mise à jour des Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) en 2024.

Longtemps réclamée par les milieux de l'aménagement, de l'urbanisme et du patrimoine, la PNAAT marque un tournant important. Pour la première fois, le gouvernement du Québec se dote d'une vision d'ensemble et de principes directeurs visant à orienter les décisions d'aménagement et à harmoniser les interventions de plusieurs ministères, d'organismes gouvernementaux et territoriaux. Les OGAT, quant à elles, ont permis d'opérationnaliser cette vision en accordant, entre autres, une place à la qualité des milieux de vie, à la consolidation des secteurs déjà urbanisés et à une meilleure prise en compte des composantes culturelles du territoire.

Si ce nouveau cadre d'action a permis de fédérer les principaux acteurs autour d'une vision commune, dans quelle mesure a-t-il contribué à mieux intégrer la protection et la mise en valeur

du patrimoine aux pratiques d'aménagement régionales et locales ? Quels défis restent à relever pour faire du patrimoine un véritable levier d'aménagement durable ? Cette conférence sera l'occasion d'examiner ces questions et d'identifier des pistes d'action pour l'avenir.

Jean-François Viens, urbaniste et chef de service du Service-conseil en aménagement du territoire de l'Union des municipalités du Québec

Titulaire d'un baccalauréat en urbanisme et d'une maîtrise en montage et gestion de projets d'aménagement, Jean François Viens cumule plus de 20 ans d'expérience en planification territoriale et en réglementation d'urbanisme. À titre d'expert-conseil stratégique et technique, il accompagne les municipalités locales et régionales dans leurs démarches d'aménagement du territoire. Il conseille les personnes élues, les directions et les professionnels municipaux dans leurs prises de décision relatives au territoire. Chargé de formation pratique à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, il accompagne les étudiants dans la planification et la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire à diverses échelles.

La prise de décision en matière de patrimoine : un levier stratégique pour les collectivités

La protection et la valorisation du patrimoine et des paysages reposent en grande partie sur les décisions prises par les instances municipales. Entre les impératifs de développement, les attentes citoyennes, les obligations réglementaires et les considérations financières, les personnes élues sont régulièrement appelées à faire des choix complexes qui influencent durablement l'identité, la qualité des milieux de vie et l'attractivité de leur territoire.

Au cours des prochaines années, les municipalités et les MRC seront confrontées à plusieurs décisions stratégiques en matière d'aménagement du territoire. L'entrée en vigueur des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) entraîne en effet une révision importante des cadres de planification régionaux et municipaux, ainsi que des outils réglementaires qui en découlent. Cette démarche représente une occasion unique de repenser la place du patrimoine au sein des visions territoriales.

Et si, plutôt que d'être perçue comme une contrainte, la protection du patrimoine devenait un véritable levier de différenciation, de vitalité et de mise en valeur des collectivités ? Quels sont les outils stratégiques, réglementaires, techniques et pédagogiques dont disposent les municipalités pour intégrer efficacement les enjeux patrimoniaux à leurs décisions ?

Cette présentation mettra en lumière le rôle central de la décision politique dans la protection et la valorisation du patrimoine. Elle abordera également les principaux défis auxquels font face les

municipalités et les MRC, ainsi que les moyens à leur disposition pour faire du patrimoine un moteur de développement, d'identité et d'attractivité territoriale.

Marie Demers, chercheuse à la retraite et autrice

Chercheuse à la retraite, Marie Demers a œuvré en recherche et en transfert de connaissances dans le domaine de la santé et s'est particulièrement intéressée aux questions de transport et de mobilité durable en lien avec l'aménagement urbain. Originnaire du grand Lévis et résidant à Québec, elle porte maintenant son regard sur la santé des milieux de vie, qu'il s'agisse de l'aménagement, du patrimoine ou de l'environnement.

Elle est membre du GIRAM, organisme qui vise à promouvoir les valeurs patrimoniales et environnementales ainsi que l'aménagement durable du territoire.

Son essai *Pour une ville qui marche* (Écosociété, 2008) a été finaliste au prix La Ville à lire. En juin 2026, elle a publié un nouvel essai, *L'amnésie patrimoniale* (Varia, 2026).

Charles Messier, conseiller municipal du Vieux-Terrebonne, président de la Commission de l'aménagement et du patrimoine et du Conseil local du patrimoine de sa ville

Titulaire d'un baccalauréat en journalisme et d'une maîtrise en littérature, il a exercé le métier de journaliste et il est devenu enseignant en communication au Cégep de Lanaudière à Terrebonne. Son engagement citoyen débute avec la création d'un groupe Facebook réunissant les résidents de son quartier, puis par la défense du patrimoine et du caractère distinctif du Vieux-Terrebonne. Après avoir œuvré comme bénévole et coordonnateur du parti du maire Mathieu Traversy, il est élu conseiller en novembre 2025.

Vieux-Terrebonne : Du combat citoyen à la reconnaissance nationale

Depuis 60 ans, le Vieux-Terrebonne est au cœur d'une mobilisation collective visant à préserver un milieu patrimonial unique. Dès les années 1960, des citoyens se mobilisent pour demander la protection de l'Île-des-Moulins, alors que le berceau historique de la ville avait connu de profondes transformations. Leur engagement mène à son classement par le gouvernement du Québec en 1973 et amorce un vaste mouvement de valorisation du patrimoine local.

Au fil des décennies, citoyens, élus, organismes et commerçants contribuent à redonner vie au cœur historique de Terrebonne : restauration de bâtiments anciens, mise en valeur des paysages, transformation d'anciens moulins en bibliothèque, développement d'un pôle culturel,

gastronomique et touristique reconnu à l'échelle régionale. Cette histoire est aussi celle d'une communauté qui s'est mobilisée pour défendre son milieu de vie, que ce soit face aux pressions du développement immobilier ou pour préserver des éléments identitaires du paysage urbain.

La désignation officielle du Vieux-Terrebonne comme site patrimonial déclaré du Québec en 2026 constitue l'aboutissement de plusieurs décennies d'engagement. Cette présentation propose de revenir sur les grandes étapes de cette aventure collective et sur les conditions qui permettent à une communauté de faire du patrimoine un véritable projet rassembleur.